

BUREAU DES GOUVERNEURS
Réunion régulière
Date : Le mardi 28 mai 2024
Heure : de 16 h 30 à 17 h 30
Endroit : Salon Sportex

HEURE	SUJET	DOCUMENTS	ACTIONS
16 h 30	Section A : OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE		
	A1. Adoption de l'ordre du jour de la réunion du 28 mai 2024	Annexe A1 (pp 1-2)	Adoption
	A2. Déclaration des conflits d'intérêts en lien avec l'ordre du jour	-	Information
	Section B : SÉANCE ÉDUCATIVE		
16 h 32	Section C : PROCÈS-VERBAL		
	C1. Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du 19 mars 2024	Annexe C1 (pp 3-7)	Adoption
	C2. Suivi au procès-verbal de la réunion régulière du 19 mars 2024	-	-
16 h 35	Section D : CABINET DE LA RECTRICE		
	D1. Rapport de la rectrice	Annexe D1 (pp 8-12)	Information
16 h 45	Section E : ADMINISTRATION ET GOUVERNANCE		
	E1. Rapport annuel conformément aux exigences de la <i>Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée</i>	Annexe E1 (p 13)	Information
	E2. Correspondance	Annexe E2.a (p 14) Annexe E2.b (pp 15-16)	Information
16 h 50	Section F : RAPPORTS DES COMITÉS		
16 h 50	F1. Comité de finances et d'audit		
	F1.a Procès-verbal de la réunion du 14 mars 2024	Annexe F1.a (pp 17-18)	Information
	F1.b Procès-verbal de la réunion du 11 avril 2024	Annexe F1.b (pp 19-21)	Information
	F1.c Ébauche du procès-verbal de la réunion du 16 mai 2024	Annexe F1.c (pp 22-26)	Information
	F1.c.1 Transferts de fonds	Annexe F1.c.1 (p 27)	Adoption
	F1.c.2 Frais de scolarité, frais de cours et facteurs de majoration pour 2024-2025	Annexe F1.c.2 (pp 28-29)	Adoption
17 h	F2. Comité de gouvernance		
	F2.a Ébauche du procès-verbal du 2 mai 2024	Annexe F2.a (pp 30-31)	Information
	F2.a.1 Formation pour les membres du Bureau des gouverneurs	-	Discussion

	F2.b Ébauche du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 14 mai 2024	Annexe F2.b (pp 32-33)	Information
17 h 05	F3. Comité exécutif		
	F3. Ébauche du procès-verbal de la réunion du 14 mai 2024	Annexe F3 (pp 34-35)	Information
	F3.a Sondage C : <i>La relation du BG et de ses comités avec la rectrice ou le recteur de l'Université</i>	Annexe F3.a (p 36)	À remplir
	Section G : HUIS CLOS		
	Section H : POINTS PROVENANTS DU HUIS CLOS		
	Section I : AFFAIRES NOUVELLES		
17 h 15	Section J : DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION		
	J1. La prochaine réunion régulière du Bureau des gouverneurs aura lieu le 25 juin 2024 à 16 h 30 au Salon Sportex.	-	Information
17 h 20	Section K : LEVÉE DE LA SÉANCE		

Université de Saint-Boniface
BUREAU DES GOUVERNEURS

Procès-verbal de la réunion du Bureau des gouverneurs tenue le mardi 19 mars 2024 à 16 h 30 au Salon Sportex.

Présences : Louis Allain, Erwan Bouchaud, Sophie Bouffard, Natalie Gagné, Alexa Harvey, Carol Johnson, André Massicotte, Paul Morris, Elisa Opina, Gilles Pelletier, Lise Pinkos, Michel Trudel, Darcelle Vigier, Nicole Young

Personnes-ressources : Peter Dorrington, Richard Fréchette, Debra Radi

Absence motivée : Alphonse Lawson-Héllu

Secrétaire : Brigitte Kemp-Chaput

Section A OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

La présidente du Bureau des gouverneurs, Lise Pinkos souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du Bureau des gouverneurs, Louis Allain et Alexa Harvey. Nous procédons à faire un tour de table pour se présenter.

Michel Trudel rejoint l'assemblée à 16 h 35.

À la suite de la lecture de la reconnaissance des terres de l'Université, la présidente parle de son engagement envers la réconciliation en partageant certaines réflexions personnelles.

A1. Adoption de l'ordre du jour de la réunion du 19 mars 2024
BG-190324-1 PROPOSITION : Carol Johnson / Nicole Young
 Que l'ordre du jour de la réunion du Bureau des gouverneurs du 19 mars 2024 soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE

A2. Déclaration des conflits d'intérêts en lien avec l'ordre du jour
 Aucune.

Section B SÉANCE ÉDUCATIVE

Section C PROCÈS-VERBAL

C1. Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du 13 février 2024
BG-190324-2 PROPOSITION : Natalie Gagné / Darcelle Vigier
 Que le procès-verbal de la réunion régulière du Bureau des gouverneurs du 13 février 2024 soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE

- C2. Suivi au procès-verbal de la réunion régulière du Bureau des gouverneurs du 13 février 2024.
Aucun.

Section D CABINET DE LA RECTRICE

- D1. Rapport de la rectrice
La rectrice commente son rapport écrit du 19 mars 2024 et souligne les éléments suivants :
- Le renouvellement de l'agrément pour le Baccalauréat en sciences infirmières (BSC) et des félicitations à l'équipe de l'ESIES
 - Annonce publique quant à l'existence de la Table de concertation pour le développement du continuum de l'éducation en français
 - Présence accrue dans les médias qui s'aligne avec l'objectif du plan stratégique d'étendre le rayonnement de l'USB au sein de notre communauté.

Section E ADMINISTRATION ET GOUVERNANCE

- E1. Approbation de programmes
La rectrice explique les étapes et le processus en place pour l'approbation de nouveaux programmes à l'Université et confirme que l'Université s'est dotée des capacités additionnelles nécessaires pour aller de l'avant avec la création des deux nouveaux programmes proposés par le Sénat.

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, Peter Dorrington ajoute qu'une étude de faisabilité a été réalisée et qu'une pénurie importante a été identifiée par Soins communs dans ce domaine. Il est possible que ces nouveaux programmes soient lancés dès septembre prochain s'ils sont approuvés à temps par toutes les instances d'approbation.

Une discussion s'ensuit.

- E1.a Sommaire exécutif
Le sommaire exécutif est déposé à titre d'information.

- E1.b Baccalauréat ès arts avancé en psychologie

BG-190324-3 PROPOSITION : Natalie Gagné / Louis Allain

Que le Bureau des gouverneurs approuve la création du programme de Baccalauréat ès arts avancé en psychologie de la Faculté des arts, telle que soumise par le Sénat pour une mise en vigueur en septembre 2024 sous réserve de ressources disponibles et de l'approbation de l'Université du Manitoba et du ministère de l'Éducation postsecondaire et de la Formation.

ADOPTÉE

- E1.c Baccalauréat ès arts spécialisé en psychologie

BG-190324-4 PROPOSITION : Erwan Bouchaud / Nicole Young

Que le Bureau des gouverneurs approuve la création du programme de Baccalauréat ès arts spécialisé en psychologie de la Faculté d'éducation et des études professionnelles, telle que soumise par le Sénat pour une mise en vigueur en septembre 2024 sous réserve de ressources disponibles et de l'approbation de l'Université du Manitoba et du ministère de l'Éducation postsecondaire et de la Formation.

ADOPTÉE

E2. Anthropologie

La rectrice et le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche partagent quelques éléments de contexte de la proposition apportée par le Sénat de l'Université au Bureau des gouverneurs.

La présidente précise que le Bureau des gouverneurs est appelé à se prononcer sur l'ajout ou la suppression de programmes et que la responsabilité de confirmer l'embauche de membres du personnel enseignant revient à l'administration.

Une discussion s'ensuit.

Section F RAPPORTS DES COMITÉS

F1. Comité de finances et d'audit

Affaires découlant de la réunion du 14 mars 2024

F1.a Assurances

Le président du Comité de finances, André Massicotte, fait un survol des éléments discutés lors de la réunion du 14 mars dernier. Le vice-recteur à l'administration et aux finances explique comment s'articule la couverture d'assurances détenue par l'Université. Il ajoute qu'une correction à la baisse a été apportée au total des primes payées par l'Université en raison d'une erreur dans la formule au tableau, et ce après l'envoi de la documentation au Bureau des gouverneurs.

Une discussion s'ensuit.

F2. Comité de gouvernance

F2.a Ébauche du procès-verbal de la réunion du Comité de gouvernance du 7 mars 2024

L'ébauche du procès-verbal de la réunion du Comité de gouvernance du 7 mars 2024 est déposée à titre d'information.

La présidente du Comité de gouvernance, Carol Johnson, fait un survol des éléments discutés lors de la réunion du 7 mars dernier. Elle demande aux gouverneurs de partager, avec elle-même ou la secrétaire générale, leurs idées de potentielles formations pour les membres du Bureau des gouverneurs.

Une discussion s'ensuit.

F2.a.1 Sondage B : *Rétroaction pour la présidence du Bureau des gouverneurs*
La présidente du Comité de gouvernance demande aux gouverneurs de compléter le formulaire d'évaluation circulé et de le remettre à la secrétaire générale avant de quitter l'assemblée.

F2.a.2 Sondage : *Intérêt à servir*
La présidente du Comité de gouvernance demande aux gouverneurs de compléter le formulaire circulé et de le remettre à la secrétaire générale avant de quitter l'assemblée.

F3. Comité exécutif

F3. Ébauche du procès-verbal de la réunion extraordinaire du Comité exécutif du 11 mars 2024

F3.a Voyages de la rectrice

La présidente du Bureau des gouverneurs présente le plan de voyages de la rectrice pour l'année 2024-2025 en ajoutant que depuis qu'elle est en poste, les frais de voyage de la rectrice ont toujours été raisonnables et inférieurs au montant budgété.

La rectrice quitte l'assemblée à 17 h 50.

BG-190324-5 PROPOSITION : Erwan Bouchaud / Paul Morris

Que le Bureau des gouverneurs approuve le plan de voyages de la rectrice pour l'année universitaire 2024-2025 tel que présenté.

ADOPTÉE

La rectrice réintègre l'assemblée à 17 h 52.

André Massicotte quitte l'assemblée à 17 h 52.

Section G HUIS CLOS

BG-190324-6 PROPOSITION : Nicole Young / Michel Trudel

Que le Bureau des gouverneurs passe à huis clos à 17 h 52.

ADOPTÉE

G1. Projet Cumulus

G2. Plafond des permis d'études pour les candidatures de l'international

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, Peter Dorrington et le vice-recteur à l'administration et aux finances, Richard Fréchette quittent l'assemblée à 18 h 56.

G3. Nominations au BG

G4. Entente USB_DSFM

BG-190324-7 **PROPOSITION** : Louis Allain / Paul Morris
Que le Bureau des gouverneurs sorte du huis clos à 19 h 04.

ADOPTÉE

Section H POINTS PROVENANT DU HUIS CLOS

Section I AFFAIRES NOUVELLES

Aucune affaire nouvelle.

Section J DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

J1. La prochaine réunion régulière du Bureau des gouverneurs aura lieu le 28 mai 2024 à 16 h 30 au Salon Sportex.

Section K LEVÉE DE LA SÉANCE

Erwan Bouchaud propose la levée de la séance à 19 h 04.

La rectrice invite les gouverneurs à passer par la galerie de l'Université pour voir l'exposition dévoilée à l'ensemble du personnel de l'Université le lundi 18 mars, annonçant que l'Université de Saint-Boniface figure dans le palmarès des meilleurs employeurs au Manitoba.

La présidente,

La secrétaire générale,

Lise Pinkos

Debra Radi

Rapport de la rectrice
Réunion du Bureau des gouverneurs du 28 mai 2024

Plan stratégique 2021-2026 : Une force de changement

Axe 1 : Dynamisme en matière d'enseignement et de recherche

1. Programmes en psychologie

Le 15 mai dernier, le Sénat de l'Université du Manitoba a approuvé les deux propositions de l'USB visant la création d'un programme de Baccalauréat ès arts spécialisé en psychologie et d'un programme de Baccalauréat ès arts avancé en psychologie, pour mise en œuvre dès l'automne 2024. Il nous reste donc seulement à obtenir l'approbation du ministère de l'Éducation postsecondaire et de la Formation.

Félicitations à tous les membres de la Faculté des arts, notamment le doyen Alexandre Brassard, le vice-doyen Thierry Lapointe ainsi que les professeures en psychologie, Annabel Lévesque, Geneviève Roy-Wsiaki et Rhéa Rocque, pour leur travail de conceptualisation et de développement de ces deux nouveaux programmes.

Axe 2 : Renforcement du positionnement stratégique

2. Nouveau site Web – marque employeur de l'USB

L'équipe des ressources humaines, avec l'appui de l'équipe des communications, a dévoilé son nouveau site Web dans le cadre du développement de la marque employeur de l'USB : <https://carrieres.ustboniface.ca/>

Cette marque employeur incarne notre nouvelle stratégie de recrutement afin de maintenir notre rôle en tant que pôle d'attraction national pour les personnes d'expression française. Elle s'appuie sur quatre (4) piliers fondamentaux : convivialité, francophonie, diversité et épanouissement.

3. Symposium national sur l'immigration francophone

L'USB a eu le plaisir d'héberger et d'être fière partenaire de la 17^e édition du Symposium national sur l'immigration francophone organisé par la Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada (FCFA). Il s'agit de plus de 220 personnes impliquées dans le développement de la francophonie minoritaire d'un peu partout au Canada qui ont visité notre campus les 24 et 25 avril dernier. Consultez ce lien pour en savoir plus : <https://symposium.immigrationfrancophone.ca/>

4. Impact des décisions d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada sur l'USB

Le lundi 22 janvier 2024, Marc Miller, ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté (IRCC), a annoncé la mise en place d'un plafond national de réception des demandes de permis d'études pour les deux prochaines années.

Depuis cette annonce, l'équipe de l'USB s'est mobilisée afin de limiter l'impact négatif sur notre établissement. Des réunions à l'interne ainsi qu'avec le ministère de l'Éducation postsecondaire et de la Formation et IRCC se sont multipliées.

Bien que nous ayons réussi à sensibiliser la province à propos du fait que le taux de conversion utilisé par IRCC ne correspond pas à la réalité de la francophonie minoritaire et à négocier une part de l'allocation des lettres d'attestation provinciales qui reflète celle-ci, à appuyer la mise en place du nouveau système provincial de lettres d'attestation pour que celui-ci soit aussi fonctionnel en français, et à convaincre rapidement le ministère de l'Éducation postsecondaire et de la Formation que l'USB n'était pas dans le même paradigme que les établissements de la majorité, nous ne savons pas encore avec certitude comment ces nouvelles mesures imposées affecteront nos inscriptions à l'automne 2024. Heureusement, les données les plus récentes nous permettent de croire que nous accueillerons une cohorte équivalente à celles d'avant la pandémie.

Je tiens à remercier tous les membres de l'équipe de l'USB, dont les équipes du Registrariat, du Bureau de recrutement et du Bureau international, ainsi que leurs directions respectives, pour leurs efforts soutenus dans ce dossier au cours des derniers mois.

Enfin, il semble pertinent de souligner que l'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne (ACUFC) a déposé une plainte au Commissariat aux langues officielles concernant le plafond national de traitement des permis d'études le 8 avril 2024, alléguant que la mesure annoncée est en contradiction avec version modernisée de la *Loi sur les langues officielles*. La plainte a été jugée recevable. Nous attendons donc les résultats de l'enquête.

5. Prix d'excellence de Collèges et Instituts Canada pour le personnel gestionnaire

Félicitations à notre directrice de l'École technique et professionnelle (ÉTP), Mélanie Cwikla, qui a reçu le Prix d'excellence en leadership pour le personnel gestionnaire décerné par l'organisme national Collèges et Instituts Canada (CICan)!

Depuis son entrée en poste en 2016, Mélanie s'est illustrée à maintes reprises par ses réalisations empreintes d'un niveau élevé de leadership qui ont permis d'assurer le développement de l'ÉTP, le rayonnement de cette unité ainsi que celui de l'USB dans son ensemble. Pour un aperçu de son engagement et de ses réalisations, je vous invite à lire ce profil: <https://ustboniface.ca/contribuer-a-lepanouissement-de-la-francophonie-a-travers-leducation-une-leadeure-est-saluee-avril-2024>

Axe 3 : Modernisation et pérennité institutionnelles

6. Étude du Comité permanent des langues officielles de la Chambre des communes sur le financement fédéral pour les établissements postsecondaires de la minorité

Le 18 avril dernier, j'ai comparu devant le Comité permanent des langues officielles dans le cadre de leur étude sur le financement fédéral pour les institutions postsecondaires de la minorité de langues officielles.

En plus de démontrer qu'on ne peut pas laisser au hasard le développement de l'éducation en français en contexte minoritaire, de mettre en évidence la mission additionnelle particulière que doit relever un établissement comme l'USB, soit celle d'assurer une francophonie forte et l'avancement du bilinguisme au sein de la société canadienne, et que par conséquent nos programmes d'études sont d'une importance stratégique, mon allocution visait à souligner le rôle du fédéral pour assurer notre pérennité, la nécessité d'augmenter le financement récurrent ainsi que l'urgence d'agir.

7. Financement provincial pour l'année 2024-2025

À la suite du dépôt du budget annuel de la province le 2 avril dernier, le ministère de l'Éducation postsecondaire et de la Formation a envoyé la lettre confirmant le financement de l'USB pour l'année 2024-2025.

En résumé, notre octroi de base augmente de 2 %. Nous avons aussi réussi à sécuriser un financement ponctuel de 850 000 \$, au lieu de la somme de 150 000 \$ reçue les quelques dernières années, pour l'entretien différé, notamment pour améliorer notre système électrique ainsi que la ventilation et l'éclairage sur le campus.

Quant à la phase 3 de l'expansion en éducation qui avait été soumise dans le cadre de l'exercice des prévisions budgétaires, celle-ci n'a pas été retenue par le gouvernement. Vous vous souviendrez que cette phase 3 devait nous permettre d'augmenter la capacité à la Faculté d'éducation pour répondre à la pénurie d'enseignants, mais prévoyait aussi des investissements à la Faculté des arts et la Faculté des sciences, au Bureau de recrutement, à la Division de l'éducation permanente, au Registrariat, à la Bibliothèque Alfred-Monnin, au Service d'accessibilité aux études ainsi qu'au Service des technologies de l'information. Malgré notre déception, sachez que nous poursuivons nos efforts, toujours dans le même objectif de veiller au développement de l'USB.

Axe 4 : Enrichissement expérientiel et identitaire

8. Engagement étudiant

Le 15 mai dernier a eu lieu la toute première édition de la soirée reconnaissance de la vie étudiante qui avait pour thème « S'impliquer et inspirer ». Plus d'une centaine de membres de la population étudiante ont été acclamés pour leur engagement exemplaire envers un campus vibrant et chaleureux.

9. Réconciliation

Journée de la Robe rouge : Le 2 mai dernier, l'USB, guidée par son Réseau des Aînés, a offert une série d'activités présentées dans le cadre de la Journée de la Robe rouge, afin d'encourager le dialogue au sein de notre communauté universitaire dans un esprit d'apprentissage sur les appels à la justice de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (FFADA2S+). Parmi les activités proposées, notons une cérémonie de purification, une activité de confection d'épinglette à l'effigie d'une robe rouge ainsi qu'une exposition thématique de livres et une liste de lecture

Journée de la Campagne Moose Hide (peau d'original) : Le 16 mai, les membres de la communauté de l'USB ont été invités à reconnaître la Journée de la Campagne Moose Hide, un jour de commémoration où les Canadiennes et les Canadiens sont appelés à se rassembler pour se prononcer contre la violence faite envers les femmes et les enfants, puis à prendre des mesures concrètes afin de poursuivre notre cheminement de réconciliation. Le port de l'épinglette en peau d'original, qui est la pierre angulaire de la Campagne Moose Hide, signifie qu'une personne s'engage à honorer, à respecter et à protéger les femmes et les enfants de leur entourage ainsi qu'à dénoncer la violence domestique et sexiste. Des épinglettes pour tous étaient disponibles à divers points sur le campus pour tous en guise de point de départ de discussions autour de ce thème.

Rencontre conjointe avec le Cercle autochtone consultatif et le Réseau des Aînés : Une rencontre a eu lieu le 21 mai afin entre autres d'entamer une réflexion sur la recherche de même que revoir la reconnaissance territoriale de l'USB ainsi qu'un potentiel nouveau cadre d'application de l'énoncé de reconnaissance territoriale.

Réunions diverses et réseautage communautaire

10. Rencontres de travail

- a. Rencontre avec Pari Johnson, la nouvelle PDG de Collèges et Instituts Canada (22 mars)
- b. Rencontre avec Raymond Thériage, Commissaire aux langues officielles du Canada (26 mars)
- c. Rencontre avec Mona Audet, directrice générale de Pluri-elles (27 mars)
- d. Rencontre avec Gilles Lesage, archiviste et ancien directeur de la Société historique de Saint-Boniface (28 mars)
- e. Réunion de travail avec Universités Canada (4 avril)
- f. Réunions de travail avec le Comité de direction de l'ACUFC (7 mai)
- g. Séance d'information d'IRCC pour un projet pilote visant les établissements postsecondaires de la francophonie minoritaire (14 mai)
- h. Rencontre avec Alexandre Côté, directeur régional et délégué commercial principal du Bureau régional du Manitoba et de la Saskatchewan d'Affaires mondiales Canada (15 mai)

11. Représentation de l'USB, assemblées, conseils d'administration

- a. Réunion du CA de l'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne (21 mars)
- b. Réunion du Comité de gouvernance d'Universités Canada (26 mars)
- c. Préparation et soumission d'une allocution devant le comité sénatorial des langues officielles dans le cadre de leur étude sur l'impact du plafonnement des permis d'études sur les établissements postsecondaires francophones à l'extérieur du Québec (8 avril)
- d. Entrevue avec Radio-Canada en lien avec les nouvelles mesures d'IRCC (9 avril)
- e. Entrevue avec La Liberté en lien avec les nouvelles mesures d'IRCC (9 avril)
- f. Souper à Ottawa en l'honneur du Premier ministre de la République française, M. Gabriel Attal, sous invitation du Bureau du Premier ministre Justin Trudeau (10 avril)
- g. Réunions d'Universités Canada (16 et 17 avril)
- h. Entrevue avec un groupe de rectrices pour un article dans la revue Affaires universitaires (17 avril)
- i. Réunion du Comité de direction de l'ACUFC (17 avril)
- j. Comparution devant le Comité permanent des langues officielles de la Chambre des communes dans le cadre de leur étude sur le financement fédéral pour les institutions postsecondaires de la minorité de langues officielles (18 avril).
- k. Allocutions lors des cérémonies de remise des prix du Concours d'art oratoire de Canadian parents for French (4 mai)
- l. Réunion du Comité de direction de l'ACUFC (10 mai)
- m. Dévoilement de l'exposition soulignant le 100^e de Georges Forest au Centre du patrimoine (14 mai)
- n. Sénat de l'Université du Manitoba (15 mai)

Rapport – Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée
(avril 2023 à mars 2024)

Au cours de la période allant du 1 avril 2023 au 31 mars 2024, l'Université de Saint-Boniface a répondu 11 demandes d'accès à l'information.

Plein accès	Accès partiel	Accès refusé	Information non-existante	Total
3	2	4	2	11



Debra Radi
Agente d'accès à l'information et de protection de la vie privée
6 mai 2024



**MINISTRE
ÉDUCATION POSTSECONDAIRE ET DE LA FORMATION**

Bureau 317
Palais législatif
Winnipeg (Manitoba) R3C 0V8
CANADA

APR 24 2024

Madame Sophie Bouffard
Rectrice
Université de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale, bureau 1313
Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7

Madame,

Au nom du premier ministre et de mes collègues de l'Assemblée législative du Manitoba, je vous présente mes sincères félicitations pour la nomination de l'Université de Saint-Boniface au palmarès des meilleurs employeurs du Manitoba. Cette marque de reconnaissance témoigne de l'engagement inébranlable de votre établissement en faveur de l'excellence et de son dévouement à la création d'une culture de travail exceptionnelle.

La détermination de l'Université de Saint-Boniface à promouvoir une culture axée sur l'innovation, la diversité et le bien-être de ses employés constitue un exemple remarquable à suivre pour les autres organisations. Votre nomination au palmarès des meilleurs employeurs du Manitoba est une réalisation importante, qui est le fruit du travail acharné et de l'abnégation de toute l'équipe de l'université. Les efforts continus que consent votre établissement pour accorder la priorité au perfectionnement professionnel et à la conciliation travail-vie personnelle ont contribué à l'obtention de cette reconnaissance bien méritée.

Je tiens à manifester ma vive satisfaction à l'Université de Saint-Boniface pour l'incidence positive qu'elle a eue sur la vie de ses employés et de l'ensemble de la communauté. Son attachement à travailler avec un vaste public lui a permis de devenir une plaque tournante pour tous les francophones. Cette nomination nous rappelle que lorsque nous travaillons tous ensemble, nous pouvons réaliser de grandes choses.

Je vous félicite pour cette distinction! Je me réjouis à l'idée de voir votre université poursuivre sa croissance et sa réussite.

Veuillez recevoir, Madame, mes meilleures salutations.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Renée Cable'.

La ministre de l'Éducation postsecondaire et de la Formation,
Renée Cable

c. c. Jan Forster, sous-ministre, Éducation postsecondaire et Formation
Colleen Kachulak, sous-ministre adjointe, Éducation postsecondaire et Formation
Grant Prairie, directeur principal des établissements postsecondaires

Département des sciences humaines et sociales

Le 22 avril 2024,

Bureau des gouverneurs
Université de Saint-Boniface
200 av. de la Cathédrale
Winnipeg (MB) R2H 0H7

Chers membres du Bureau des gouverneurs de l'Université de Saint-Boniface,

En tant que membres du Département des sciences humaines et sociales, nous aimerions solliciter votre attention concernant le départ à la retraite du professeur Denis Gagnon et des conséquences de ce départ sur le programme d'études en anthropologie.

Dans une institution de petite taille comme la nôtre, le non-renouvellement d'un seul poste peut avoir des conséquences désastreuses sur tout le programme. Celui-ci n'est pas officiellement aboli et il est prévu que des chargés de cours s'occupent d'enseigner les cours nécessaires pour compléter une majeure et une mineure dans la discipline. Cependant, l'intervention de ces chargés de cours reste ponctuelle et se limite au cours pour lequel ils ont été engagés. Elle ne peut remplacer le travail de fond nécessaire pour offrir un programme de qualité, comme le renouvellement du programme ou la modulation des cours à l'intérieur de celui-ci.

Ces deux cas de figure sont loin d'être exceptionnels. Le programme doit être harmonisé en fonction des changements faits par l'Université du Manitoba et plusieurs cours doivent être modifiés, annulés ou créés pour répondre aux besoins des étudiants et aux exigences de la discipline. De plus, un véritable parcours en anthropologie doit assurer une progression au fil des cours pour offrir une formation complète. C'est pourquoi le travail de plusieurs chargés de cours ne peut pas remplacer celui d'un.e professeur.e.

Le non-renouvellement d'un poste de professeur comporte donc le risque de programmer de manière silencieuse la désuétude d'un programme. C'est précisément pour cette raison que deux instances académiques se sont prononcées sur la question.

Le département des sciences humaines et sociales a voté en faveur la proposition suivante lors de sa réunion du 8 décembre 2023 :

que le poste en anthropologie soit maintenu, pour que le programme en anthropologie puisse continuer à être offert aux étudiant.e.s présent.e.s et futur.e.s et pour que l'anthropologie continue à constituer une discipline universitaire reconnue, protégée et défendue sur le plan de l'enseignement et de la recherche comme toutes les autres disciplines au sein du département des sciences humaines et sociales de la Faculté des Arts de l'USB .

Le sénat de l'USB, la plus haute instance académique de notre institution, a également voté en faveur de la proposition suivante lors de sa réunion du 15 février 2024 :

Considérant que Denis Gagnon, le seul professeur d'anthropologie et qui donc portait toute la responsabilité de sa discipline, prendra sa retraite cet été;



Considérant que l'anthropologie est une discipline fondamentale et que ses programmes sont vitaux à toute université digne de ce nom;

Considérant que la crédibilité et le sérieux d'un programme universitaire exige des activités de recherche qui viennent la nourrir l'enseignement et vice-versa;

Considérant que la mission première d'une université est de maintenir, de transmettre et de faire avancer le savoir;

Considérant que le Sénat doit veiller à ce que l'Université respecte cette mission;

Considérant que la proposition suivante émane du département des sciences humaines et sociales et a reçu l'aval de l'assemblée du conseil pédagogique de la faculté des arts et des sciences:

que le poste en anthropologie soit maintenu, pour que le programme en anthropologie puisse continuer à être offert aux étudiant.e.s présent.e.s et futur.e.s et pour que l'anthropologie continue à constituer une discipline universitaire reconnue, protégée et défendue sur le plan de l'enseignement et de la recherche comme toutes les autres disciplines au sein du département des sciences humaines et sociales de la Faculté des Arts de l'USB .

Nous, membres votants du Sénat, recommandons au Bureau des gouverneurs de maintenir le poste en anthropologie par respect pour la mission universitaire qu'il est tenu de protéger.

Nous sommes convaincus que les membres du Bureau des gouverneurs comprendront les conséquences académiques, réputationnelles et communautaires d'un budget qui ne prévoit pas le renouvellement d'un poste de professeur régulier. Les étudiants francophones méritent de pouvoir faire des études en anthropologie dans un programme cohérent et actuel afin qu'ils puissent mieux comprendre l'être humain, sa culture et ses pratiques. L'absence d'un tel programme les forcerait à poursuivre leurs études en anglais.

Nous demeurons disponibles si vous désirez en discuter plus en détail et nous vous prions d'accepter, Mesdames, Messieurs, nos meilleures salutations.

Cordialement,

Les professeurs réguliers du Département des Sciences humaines et sociales

Paul Brochu, Antoine Cantin-Brault, Yves Frenette, Thierry Lapointe, Annabel Levesque, Phi-Vân Nguyen, Patrick Noël, Étienne Rivard, Rhéa Rocque, Geneviève Roy-Wsiaki et Faïçal Zellama

En c.c. : Membres du Sénat de l'USB
Membres du Comité d'administration de l'Association étudiante de l'USB
Alexandre Brassard, doyen de la FAFS
Peter Dorrington, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche de l'USB
Sophie Bouffard, rectrice de l'USB

Université de Saint-Boniface
COMITÉ DE FINANCES ET D'AUDIT
Bureau des gouverneurs

Procès-verbal de la réunion du Comité de finances et d'audit du Bureau des gouverneurs tenue le jeudi 14 mars 2024 à 16 h 30 par visioconférence.

Présences : Erwan Bouchaud, Sophie Bouffard, André Massicotte, Cédric Paquin, Gilles Pelletier, Raymond Sherwood

Absence motivée : Lise Pinkos

Personnes-ressources : Richard Fréchette, Lucile Griffiths, Debra Radi

Secrétaire : Brigitte Kemp-Chaput

Section A OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

A1. Adoption de l'ordre du jour

CFA-140324-1 PROPOSITION : Cédric Paquin / Gilles Pelletier

Que l'ordre du jour de la réunion du Comité de finances et d'audit du 14 mars 2024 soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE

A2. Déclaration des conflits d'intérêts en lien avec l'ordre du jour
 Aucune.

Section B PROCÈS-VERBAL

B1. Adoption du procès-verbal de la réunion du 16 novembre 2023

CFA-140324-2 PROPOSITION : Gilles Pelletier / Cédric Paquin

Que le procès-verbal de la réunion du Comité de finances et d'audit du 16 novembre 2023 soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE

B2. Suivi au procès-verbal de la réunion du 16 novembre 2023
 Le vice-recteur à l'administration et aux finances, Richard Fréchette explique qu'étant donné que certaines fonctionnalités de paiement et facturation du nouveau système financier de F&O de Microsoft n'étaient pas encore intégrées pleinement avec le système de données étudiantes, il n'a pas été possible de tenir une réunion extraordinaire du comité en janvier pour présenter les résultats de septembre 2023. En date d'aujourd'hui, les deux systèmes sont intégrés pleinement et fonctionnent comme prévu. Par conséquent, les résultats présentés aujourd'hui sont en date du 31 décembre 2023.

Une brève discussion s'ensuit.

Raymonde Sherwood rejoint l'assemblée à 16 h 37.

Erwan Bouchaud rejoint l'assemblée à 16 h 39.

Section C ADMINISTRATION / GOUVERNANCE

C1. Compte rendu financier au 31 décembre 2023

La directrice des finances, Lucile Griffiths, présente le compte rendu financier au 31 décembre 2023, déposé à titre d'information, qui comprend l'analyse des écarts principaux par rapport au budget 2023-2024, l'état des résultats par secteur de fonctionnement et le bilan par fonds.

Une discussion s'ensuit notamment sur l'écart concernant les étudiants internationaux.

Le président du comité, André Massicotte souhaite la bienvenue à Erwan Bouchaud, membre du Bureau des gouverneurs qui participe à sa première réunion du Comité de finances et d'audit.

C2. Adoption de la nouvelle norme comptable

La directrice des finances informe le comité d'un récent changement apporté aux normes comptables affectant la définition de ce qu'est un revenu et à quel moment ce revenu peut être reconnu. Ce changement aura un impact direct sur les revenus provenant des droits de scolarité, ainsi qu'aux revenus reportés et au surplus qui paraissent au bilan financier. Il est estimé qu'un ajustement au surplus accumulé se chiffrera aux environs de moins 700 000 \$ et une augmentation du même montant sera affectée aux revenus reportés.

Lucile Griffiths quitte l'assemblée à 17 h 16.

C3. Revue annuelle des assurances

Le vice-recteur à l'administration et aux finances, Richard Fréchette, présente les diverses polices d'assurance détenues par l'Université de Saint-Boniface et les changements qui ont eu lieu au courant de la dernière année. Il apporte une correction verbale au calcul du total des primes annuelles, courante et précédente.

Une discussion s'ensuit.

C4. Déclaration de l'administration au 29 février 2024

La déclaration de l'administration pour la période du 1^{er} novembre 2023 au 29 février 2024 est déposée à titre d'information.

Section D HUIS CLOS

Section E POINTS PROVENANT DU HUIS CLOS

Section F AFFAIRES NOUVELLES

Aucune.

Section G DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

G1. La prochaine réunion régulière du Comité de finances et d'audit est prévue le jeudi 11 avril 2024 à 16 h 30 par visioconférence.

Section H LEVÉE DE LA SÉANCE

Erwan Bouchaud propose la levée de la séance à 17 h 42.

Le président,

La secrétaire générale,

André Massicotte

Debra Radi

Université de Saint-Boniface
COMITÉ DE FINANCES ET D'AUDIT
Bureau des gouverneurs

Procès-verbal de la réunion du Comité de finances et d'audit du Bureau des gouverneurs tenue le jeudi 11 avril 2024 à 16 h 30 par visioconférence.

Présences : Erwan Bouchaud, Sophie Bouffard, André Massicotte, Cédric Paquin, Gilles Pelletier, Raymond Sherwood
Absence motivée : Lise Pinkos
Personnes-ressources : Richard Fréchette, Lucile Griffiths, Debra Radi
Invités : Jean Bergeron, Telus Santé, Libéro Giangaspero et Darren Klassen, Financière Banque Nationale
Secrétaire : Brigitte Kemp-Chaput

Section A OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

A1. Adoption de l'ordre du jour

CFA-110424-1 PROPOSITION : Raymond Sherwood / Cédric Paquin

Que l'ordre du jour de la réunion du Comité de finances et d'audit du 11 avril 2024 soit adopté tel que modifié avec l'ajout de l'item D1. *Projet d'immobilisation* à la section à huis clos.

ADOPTÉE

A2. Déclaration des conflits d'intérêts en lien avec l'ordre du jour
Aucune.

Section B PROCÈS-VERBAL

B1. Adoption du procès-verbal de la réunion du 14 mars 2024

CFA-110424-2 PROPOSITION : Gilles Pelletier / Raymond Sherwood

Que le procès-verbal de la réunion du Comité de finances et d'audit du 14 mars 2024 soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE

B2. Suivi au procès-verbal de la réunion du 14 mars 2024
Aucun.

Section C ADMINISTRATION / GOUVERNANCE

C1. Présentation annuelle – FBN Évaluation de performance au 31 décembre 2023 (Telus Santé)

Le vice-recteur à l'administration et aux finances, Richard Fréchette, informe le comité que l'Université fait appel aux services de Telus Santé deux fois par année pour évaluer la performance de la Financière Banque Nationale, gestionnaire des investissements de l'Université.

Jean Bergeron de Telus Santé présente le rapport d'évaluation de la performance des placements du fonds de dotation et du fonds d'opération de l'Université pour la période se terminant le 31 décembre 2023.

Une discussion s'ensuit notamment sur la sous-performance du gestionnaire Foyston Gordon & Payne.

Jean Bergeron quitte l'assemblée à 17 h 10.

Darren Klassen rejoint l'assemblée à 17 h 12.

Libéro Giangaspero rejoint l'assemblée à 17 h 21.

- C2. Évaluation de performance du gestionnaire (annuel)
Libero Giangaspero de la Financière Banque Nationale présente le rapport d'évaluation de performances des gestionnaires en date au 31 décembre 2023.

Une discussion s'ensuit et la FBN a répondu aux préoccupations du comité concernant la sous-performance du gestionnaire Foyston Gordon & Payne.

Libéro Giangaspero et Darren Klassen quittent l'assemblée à 18 h 12.

- C3. Rapports trimestriels au 31 décembre (FBN)
Les documents sont remis à titre d'information.
- C4. Sommaire des transactions et du rendement au 31 décembre 2023
Ce document démontre la répartition entre les gains et les pertes réalisés et non-réalisés et confirme que l'USB a les mêmes montant que la Financière Banque Nationale et Telus Santé dans ses livres comptables.

Section D HUIS CLOS

- CFA-110424-3 PROPOSITION** : Gilles Pelletier / Cédric Paquin
Que le Comité de finances et d'audit passe à huis clos à 18 h 13.

ADOPTÉE

- D1. Projet d'immobilisation

- CFA-110424-4 PROPOSITION** : Raymond Sherwood / Cédric Paquin
Que le Comité de finances et d'audit sorte du huis clos à 18 h 53.

ADOPTÉE

Section E POINTS PROVENANT DU HUIS CLOS

Aucun.

Section F AFFAIRES NOUVELLES

Section G DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

- G1. La prochaine réunion régulière du Comité de finances et d'audit est prévue le jeudi 16 mai 2024 à 16 h 30 par visioconférence.

Section H

LEVÉE DE LA SÉANCE

Gilles Pelletier propose la levée de la séance à 18 h 54.

Le président,

La secrétaire générale,

André Massicotte

Debra Radi

Université de Saint-Boniface
COMITÉ DE FINANCES ET D'AUDIT
Bureau des gouverneurs

Procès-verbal de la réunion du Comité de finances et d'audit du Bureau des gouverneurs tenue le jeudi 16 mai 2024 à 16 h 35 par visioconférence.

Présences : Erwan Bouchaud, Sophie Bouffard, André Massicotte, Cédric Paquin, Gilles Pelletier, Lise Pinkos, Raymond Sherwood
 Personnes-ressources : Richard Fréchette, Lucile Griffiths, Debra Radi
 Secrétaire : Brigitte Kemp-Chaput

Section A OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

- A1. Adoption de l'ordre du jour
 Avec l'accord des membres du comité, la présidente du Bureau des gouverneurs, Lise Pinkos prend la présidence de la réunion dans l'absence d'André Massicotte, président du Comité de finance et d'audit.

CFA-160524-1 PROPOSITION : Raymond Sherwood / Cédric Paquin
 Que l'ordre du jour de la réunion du Comité de finances et d'audit du 16 mai 2024 soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE

- A2. Déclaration des conflits d'intérêts en lien avec l'ordre du jour
 Aucune.

Section B PROCÈS-VERBAL

- B1. Adoption du procès-verbal de la réunion du 11 avril 2024

CFA-160524-2 PROPOSITION : Raymond Sherwood / Gilles Pelletier
 Que le procès-verbal de la réunion du Comité de finances et d'audit du 11 avril 2024 soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE

- B2. Suivi au procès-verbal de la réunion du 11 avril 2024
 Aucun.

André Massicotte joint l'assemblée à 16 h 36.

Lise Pinkos passe la présidence de la réunion à André Massicotte.

Section C ADMINISTRATION / GOUVERNANCE

- C1. Compte rendu financier au 31 mars 2024
 La directrice des finances, Lucile Griffiths commente le compte rendu financier au 31 mars 2024 déposé à titre d'information, qui comprend l'analyse des écarts principaux par rapport au budget 2023-2024, l'état des résultats au 31 mars 2024 par secteur de fonctionnement, le bilan par fonds au 31 mars 2024, les dépenses en immobilisations

2023-2024 avec sources de financement, les soldes de fonds à restrictions externes et les états financiers consolidés au 31 mars 2024 (non vérifiés).

Le vice-recteur à l'administration et aux finances informe le comité que la recommandation d'avancer avec l'achat de la propriété située au 532, rue Aulneau a été entérinée par le Bureau des gouverneurs et que le processus de l'achat est finalisé.

CFA-160524-3 PROPOSITION : Raymond Sherwood / Gilles Pelletier

Que le Comité de finances et d'audit recommande au Bureau des gouverneurs le retrait de la somme de 258 435 \$ des fonds d'affectation d'origine externe pour financer les coûts de construction du Laboratoire - chimie : Projet de priorités émergentes 258 435 \$.

ADOPTÉE

C2. Fonds d'affectations d'origine interne (recommandation annuelle)

La directrice des finances présente le tableau des soldes des fonds d'affectations d'origine interne 2023-2024, avec les recommandations de retraits, d'ajouts et de reclassements.

Suivant une discussion, il est proposé :

CFA-160524-4 PROPOSITION : Gilles Pelletier / Cédric Paquin

Que le Comité de finances et d'audit recommande au Bureau des gouverneurs le retrait de la somme de 488 000 \$ des fonds d'affectation d'origine interne pour financer les projets suivants effectués en 2023-2024 :

<i>Projets d'immobilisations importantes</i>	\$
Infrastructure – réseau informatique	374 000
Rénovation et mise à niveau des laboratoires de chimie	69 000
Rénovation des salles de classe au 3e étage	<u>45 000</u>
Total	<u>488 000</u>

ADOPTÉE

CFA-160524-5 PROPOSITION : Raymond Sherwood / Cédric Paquin

Que le Comité de finances et d'audit recommande au Bureau des gouverneurs de transférer la somme de 1 360 000 \$ du fonds de fonctionnement aux fonds d'affectation d'origine interne pour les projets suivants :

<i>Projets d'immobilisations importantes</i>	\$
Remplacement du progiciel	500 000
Nouvelle propriété – 532, rue Aulneau.....	330 000
Infrastructure – réseau informatique	65 000
Immeubles à location.....	<u>35 000</u>
Sous-total.....	930 000

<i>Projets stratégiques</i>	
Études stratégiques	300 000
Fonds équipes sportives – participation aux nationaux	<u>130 000</u>
Sous-total.....	<u>430 000</u>
Total	<u>1 360 000</u>

ADOPTÉE

CFA-160524-6 PROPOSITION : Gilles Pelletier / Erwan Bouchaud

Que le Comité de finances et d'audit recommande au Bureau des gouverneurs de transférer la somme de 300 000 \$, montant qui ne sera pas utilisé pour la rénovation et mise à niveau des laboratoires de chimie et la reclasser envers l'achat de la nouvelle propriété au 532, rue Aulneau.

ADOPTÉE

C3. Frais de scolarité et frais de cours 2024-2025

La directrice des finances présente le rapport Frais de scolarité et frais de cours 2024-2025 et les recommandations qui en ressortent. En formulant ses recommandations, l'administration a vérifié leurs intentions auprès de l'Université du Manitoba et RRC Polytech afin d'assurer un positionnement concurrentiel.

CFA-160524-7 PROPOSITION : Gilles Pelletier / Raymond Sherwood

Que les frais de scolarité universitaires pour l'année académique 2024-2025 soient majorés aux mêmes niveaux que l'Université du Manitoba, soit :

<u>1^{er} cycle</u>	Augmentation en % sur l'an passé	Augmentation par cours (3 crédits)	Augmentation annuelle estimée (30 crédits - temps plein)
Administration des affaires	2,75 %	5,30 \$	159,00 \$
Arts	2,75 %	4,08 \$	122,40\$
Éducation	2,75 %	4,45 \$	133,50 \$
Sciences	2,75 %	4,67 \$	140,10 \$
Traduction	2,75 %	4,08 \$	122,40 \$
Travail social	2,75 %	4,83 \$	144,90 \$
Moyenne	2,75%	4,66 \$	139,80 \$

<u>2e cycle</u>	Augmentation en % sur l'an passé	Augmentation par semestre – programme offert à temps partiel	Augmentation annuelle estimée – programme offert à temps partiel
Maitrise en éducation	2,75 %	20,30\$	40,60 \$
Maitrise en études canadiennes	2,75 %	20,30\$	40,60 \$

ADOPTÉE

CFA-160524-8 PROPOSITION : Raymond Sherwood / Cédric Paquin

Que les frais de scolarité fixés pour l'École technique et professionnelle et pour l'École des sciences infirmières et des études de la santé pour l'année académique 2024-2025 soient majorés de 133 \$ par programme.

ADOPTÉE

CFA-160524-9 PROPOSITION : Cédric Paquin / Erwan Bouchaud

Que les frais de cours pour les programmes universitaires et collégiaux pour l'année académique 2024-2025 soient majorés au taux de 2,75 %, à l'exception des frais suivants pour demeurer conforme à ceux de l'Université du Manitoba :

- 1) Frais de stages COOP universitaires :
 - Bac en administration des affaires : 2,5 % (2,9 % l'an passé)
 - Bac en sciences – microbiologie : 2,5 % (2,9 % l'an passé)
- 2) Frais de laboratoires universitaires :

	2023-2024	2024-2025	Augmentation par laboratoire de :
Laboratoire I	36,74 \$	40 \$	3,26 \$ (8,9 %)
Laboratoire II	62,97 \$	65 \$	2,03 \$ (3,2 %)
Laboratoire III	89,21 \$	95 \$	5,79 \$ (6,5 %)

ADOPTÉE

- C4. Étude des droits de scolarité – étudiants internationaux
Le vice-recteur à l'administration et aux finances présente le rapport Frais de scolarité pour étudiants internationaux et les recommandations qui en ressortent.

À la lumière de la quantité importante de nouveautés imposées à la population internationale par IRCC et en prenant en compte les frais imposés dans les établissements de la concurrence, il est proposé que l'Université ne génère pas davantage d'incertitude ou de changements en gardant ses taux de majoration comme ils le sont actuellement.

CFA-160524-10 PROPOSITION : Cédric Paquin / Gilles Pelletier

Que les facteurs de majoration applicables aux frais de scolarité universitaires et collégiaux exigés de toute personne qui n'est pas citoyenne canadienne ou résidente permanente du Canada demeurent **sans modifications pour l'année académique 2024-2025**

Universitaire

Arts	2,2
Éducation	2,1
Traduction	2,2
Sciences	2,1
Travail social	2,1
Administration des affaires	2,0

Collégial

Administration des affaires	2,0
Éducation de la jeune enfance	2,0
Tourisme	2,0
Tous les autres programmes	2,0

ADOPTÉE

- C5. Déclaration de l'administration au 30 avril 2024
La déclaration de l'administration pour la période du 1^{er} mars 2024 au 30 avril 2024 est déposée à titre d'information.

Section D HUIS CLOS

Section E POINTS PROVENANT DU HUIS CLOS

Section F AFFAIRES NOUVELLES

Section G DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

- G1. La prochaine réunion régulière du Comité de finances et d'audit est prévue le jeudi 13 juin 2024 à 16 h 30 par visioconférence.

Section H LEVÉE DE LA SÉANCE

Gilles Pelletier propose la levée de la séance à 17 h 53.

Le président,

La secrétaire générale,

André Massicotte

Debra Radi

TRANSFERTS DE FONDS
ANNÉE FINANCIÈRE SE TERMINANT LE 31 MARS 2024

PROPOSITION : Que le Bureau des gouverneurs approuve les transferts de fonds pour l'année financière se terminant le 31 mars 2024 tels qu'énumérés dans les propositions suivantes :

i. Que le Bureau des gouverneurs autorise le retrait de la somme de 258 435 \$ des fonds d'affectation d'origine externe pour financer les coûts de construction du Laboratoire - chimie : Projet de priorités émergentes 258 435 \$.

ii. Que le Bureau des gouverneurs autorise le retrait de la somme de 488 000 \$ des fonds d'affectation d'origine interne pour financer les projets suivants effectués en 2023-2024 :

<i>Projets d'immobilisations importantes</i>	\$
Infrastructure – réseau informatique.....	374 000
Rénovation et mise à niveau des laboratoires de chimie	69 000
Rénovation des salles de classe au 3e étage.....	<u>45 000</u>
Total	<u>488 000</u>

iii. Que le Bureau des gouverneurs autorise le transfert de la somme de 1 360 000 \$ du fonds de fonctionnement aux fonds d'affectation d'origine interne pour les projets suivants :

<i>Projets d'immobilisations importantes</i>	\$
Remplacement du progiciel	500 000
Nouvelle propriété – 532, rue Aulneau	330 000
Infrastructure – réseau informatique	65 000
Immeubles à location	<u>35 000</u>
Sous-total	930 000

<i>Projets stratégiques</i>	
Études stratégiques	300 000
Fonds équipes sportives – participation aux nationaux	<u>130 000</u>
Sous-total	<u>430 000</u>
Total	<u>1 360 000</u>

iv. Que le Bureau des gouverneurs autorise le transfert de la somme de 300 000 \$, montant qui ne sera pas utilisé pour la rénovation et mise à niveau des laboratoires de chimie et la reclasser envers l'achat de la nouvelle propriété au 532, rue Aulneau.

**FRAIS DE SCOLARITÉ | FRAIS DE COURS | FACTEURS DE MAJORATION
POUR L'ANNÉE ACADÉMIQUE 2024-2025**

PROPOSITION : Que le Bureau des gouverneurs approuve les frais de scolarité et les frais de cours ainsi que les facteurs de majoration applicables aux frais de scolarité universitaires et collégiaux pour les étudiants internationaux pour l'année académique 2024-2025 tels que décrits :

- i. Que les frais de scolarité universitaires pour l'année académique 2024-2025 soient majorés aux mêmes niveaux que l'Université du Manitoba, soit :

<u>1^{er} cycle</u>	Augmentation en % sur l'an passé	Augmentation par cours (3 crédits)	Augmentation annuelle estimée (30 crédits - temps plein)
Administration des affaires	2,75 %	5,30 \$	159,00 \$
Arts	2,75 %	4,08 \$	122,40\$
Éducation	2,75 %	4,45 \$	133,50 \$
Sciences	2,75 %	4,67 \$	140,10 \$
Traduction	2,75 %	4,08 \$	122,40 \$
Travail social	2,75 %	4,83 \$	144,90 \$
Moyenne	2,75%	4,66 \$	139,80 \$

<u>2^e cycle</u>	Augmentation en % sur l'an passé	Augmentation par semestre – programme offert à temps partiel	Augmentation annuelle estimée – programme offert à temps partiel
Maitrise en éducation	2,75 %	20,30\$	40,60 \$
Maitrise en études canadiennes	2,75 %	20,30\$	40,60 \$

- ii. Que les frais de scolarité fixés pour l'École technique et professionnelle et pour l'École des sciences infirmières et des études de la santé pour l'année académique 2024-2025 soient majorés de 133 \$ par programme.
- iii. Que les frais de cours pour les programmes universitaires et collégiaux pour l'année académique 2024-2025 soient majorés au taux de 2,75 %, à l'exception des frais suivants pour demeurer conforme à ceux de l'Université du Manitoba :

- 1) Frais de stages COOP universitaires :
 - Bac en administration des affaires : 2,5 % (2,9 % l'an passé)
 - Bac en sciences – microbiologie : 2,5 % (2,9 % l'an passé)
- 2) Frais de laboratoires universitaires :

	2023-2024	2024-2025	Augmentation par

			laboratoire de :
Laboratoire I	36,74 \$	40 \$	3,26 \$ (8,9 %)
Laboratoire II	62,97 \$	65 \$	2,03 \$ (3,2 %)
Laboratoire III	89,21 \$	95 \$	5,79 \$ (6,5 %)

- iv. Que les facteurs de majoration applicables aux frais de scolarité universitaires et collégiaux exigés de toute personne qui n'est pas citoyenne canadienne ou résidente permanente du Canada demeurent **sans modifications pour l'année académique 2024-2025**

Universitaire

Arts	2,2
Éducation	2,1
Traduction	2,2
Sciences	2,1
Travail social	2,1
Administration des affaires	2,0

Collégial

Administration des affaires	2,0
Éducation de la jeune enfance	2,0
Tourisme	2,0
Tous les autres programmes	2,0

Université de Saint-Boniface
COMITÉ DE GOUVERNANCE
Bureau des gouverneurs

Procès-verbal de la réunion du Comité de gouvernance du Bureau des gouverneurs tenue le jeudi 2 mai 2024 à 16 h 30 par visioconférence.

Présences : Sophie Bouffard, Natalie Gagné, Carol Johnson, Nicole Young
Absence motivée : Lise Pinkos
Personne-ressource : Debra Radi
Secrétaire : Debra Radi

Section A OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

A1. Adoption de l'ordre du jour
CG-020524-1 PROPOSITION : Natalie Gagné / Sophie Bouffard
Que l'ordre du jour de la réunion du Comité de gouvernance du 2 mai 2024 soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE

A2. Déclaration des conflits d'intérêts en lien avec l'ordre du jour
Aucune.

Section B PROCÈS-VERBAL

B1. Adoption du procès-verbal de la réunion du 7 mars 2024
CG-020524-2 PROPOSITION : Nicole Young / Sophie Bouffard
Que le procès-verbal de la réunion du Comité de gouvernance du 7 mars 2024 soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE

B2. Affaires découlant du procès-verbal du 7 mars 2024
Aucune.

Section C ADMINISTRATION / GOUVERNANCE

C1. Résultats du sondage B auprès des membres du Bureau des gouverneurs
La présidente du Comité de gouvernance, Carol Johnson, repasse les résultats du sondage avec le comité. Une discussion s'ensuit, notamment sur la nécessité ou non d'atteindre le consensus sur toutes les questions comme Bureau des gouverneurs (question 5).

C2. Confirmation du sondage C : *La relation du BG et de ses comités avec la rectrice ou le recteur de l'Université*
Le sondage est partagé en guise de rappel. Le Comité exécutif reverra ce questionnaire et invitera les gouverneurs à le remplir lors de la réunion du Bureau des gouverneurs le 28 mai prochain afin d'aider le Comité exécutif dans l'évaluation annuelle de la rectrice.

- C3. Formation pour les membres du Bureau des gouverneurs
La présidente du comité propose de demander à nouveau aux membres du Bureau des gouverneurs leur rétroaction quant à des formations qui pourraient être utiles afin de prévoir des séances pour 2024-2025.

La rectrice partage qu'on explore la possibilité d'embaucher une experte externe pour l'offre d'une formation pour le Comité de personnel.

Section D AFFAIRES NOUVELLES

Aucune.

Section E HUIS CLOS

- CG-020524-3 PROPOSITION** : Natalie Gagné / Nicole Young
Que le Comité de gouvernance passe à huis clos à 16 h 46.

ADOPTÉE

- E1. Nominations
E2. Résultats du sondage : *Intérêt à servir*

- CG-020524-4 PROPOSITION** : Natalie Gagné / Nicole Young
Que le Comité de gouvernance retourne en session régulière à 17 h 09.

ADOPTÉE

Section F POINTS PROVENANT DU HUIS CLOS

Le formulaire *Intérêt à servir* sera circulé auprès des nouveaux membres du Bureau des gouverneurs pour sonder leur intérêt à siéger aux comités du Bureau des gouverneurs.

Section G DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

- G1. La prochaine réunion régulière du Comité de gouvernance aura lieu le 6 juin 2024 à 16 h 30 par visioconférence.

Section H LEVÉE DE LA SÉANCE

Nicole Young propose la levée de la séance à 17 h 10.

La présidente,

La secrétaire générale,

Carol Johnson

Debra Radi

**Université de Saint-Boniface
COMITÉ DE GOUVERNANCE
RÉUNION EXTRAORDINAIRE
Bureau des gouverneurs**

Procès-verbal de la réunion extraordinaire du Comité de gouvernance du Bureau des gouverneurs tenue le mardi 14 mai 2024 à 16 h 30 par visioconférence.

Présences : Sophie Bouffard, Natalie Gagné, Carol Johnson, Lise Pinkos, Nicole Young
 Personne-ressource : Debra Radi
 Secrétaire : Brigitte Kemp-Chaput

Section A OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

A1. Adoption de l'ordre du jour
CG-140524-1 PROPOSITION : Nicole Young / Natalie Gagné
 Que l'ordre du jour de la réunion du Comité de gouvernance du 14 mai 2024 soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE

A2. Déclaration des conflits d'intérêts en lien avec l'ordre du jour
 Aucune.

Section B PROCÈS-VERBAL
 Aucun.

Section C ADMINISTRATION / GOUVERNANCE
 Aucun.

Section D AFFAIRES NOUVELLES
 Aucune.

Section E HUIS CLOS

CG-140524-2 PROPOSITION : Natalie Gagné / Nicole Young
 Que le Comité de gouvernance passe à huis clos à 16 h 35.

ADOPTÉE

E1. Nominations

CG-140524-3 PROPOSITION : Nicole Young / Natalie Gagné
 Que le Comité de gouvernance sorte du huis clos à 16 h 56.

ADOPTÉE

Section F POINTS PROVENANT DU HUIS CLOS

Aucun.

Section G DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

G1. La prochaine réunion régulière du Comité de gouvernance aura lieu le 6 juin 2024 à 16 h 30 par visioconférence.

Section H LEVÉE DE LA SÉANCE

Natalie Gagné propose la levée de la séance à 16 h 57.

La présidente,

La secrétaire générale,

Carol Johnson

Debra Radi

Université de Saint-Boniface
COMITÉ EXÉCUTIF
Bureau des gouverneurs

Procès-verbal de la réunion du Comité exécutif du Bureau des gouverneurs tenue le mardi 14 mai 2024 à 8 h 30 par visioconférence.

Présences : Sophie Bouffard, Carol Johnson, André Massicotte, Lise Pinkos
Absence : Michel Trudel
Personne-ressource : Debra Radi
Secrétaire : Brigitte Kemp-Chaput

Section A OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

A1. Adoption de l'ordre du jour
CE-140524-1 **PROPOSITION** : André Massicotte / Carol Johnson
Que l'ordre du jour de la réunion du Comité exécutif du 14 mai 2024 soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE

A2. Déclaration des conflits d'intérêts en lien avec l'ordre du jour
La rectrice déclare un potentiel conflit d'intérêt à l'item C1. Revue du contenu du Sondage C – *La relation du BG et de ses comités avec la rectrice ou le recteur de l'Université.*

Section B ADMINISTRATION ET GOUVERNANCE

B1. Adoption du procès-verbal de la réunion du 11 mars 2024
CE-140524-2 **PROPOSITION** : Carol Johnson / André Massicotte
Que le procès-verbal de la réunion du Comité exécutif du 11 mars 2024 soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE

B2. Suivi au procès-verbal de la réunion du 11 mars 2024
Aucun.

Section C ADMINISTRATION / GOUVERNANCE

C1. Revue du contenu du Sondage C – *La relation du BG et de ses comités avec la rectrice ou le recteur de l'Université*

Aucun changement n'est proposé au sondage. Les membres du Bureau des gouverneurs seront invités à répondre au sondage à la réunion le 28 mai prochain.

C2. Politique *Embauche du recteur ou de la rectrice* : composition du comité consultatif de sélection
À sa réunion le 21 novembre dernier, le Comité exécutif a revu les politiques *Embauche du recteur ou de la rectrice* et *Embauche des cadres*. Une question avait été soulevée à propos de la composition du Comité consultatif de sélection responsable de l'embauche du recteur ou de la rectrice. À la suite d'une discussion, le comité décide de maintenir la composition du comité telle qu'elle figure dans la politique.

Section E POINTS PROVENANT DU HUIS CLOS

Section F AFFAIRES NOUVELLES

Aucune.

Section G DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion régulière du Comité exécutif est prévue le mardi 20 juin 2024 à 8 h 30. La rectrice conseillera la présidente du Bureau des gouverneurs afin de déterminer si la réunion aura lieu en présentiel ou par visioconférence.

Section H LEVÉE DE LA SÉANCE

André Massicotte propose la levée de la séance à 8 h 47.

La présidente,

La secrétaire générale,

Lise Pinkos

Debra Radi

QUESTIONNAIRE D'ÉVALUATION DU BUREAU DES GOUVERNEURS (mai 2024)

Marquez d'un « X » la réponse qui reflète le mieux votre opinion.

C : La relation du Bureau des gouverneurs et de ses comités avec la rectrice ou le recteur de l'Université L'objectif de ce questionnaire est d'aider le Comité exécutif à faire l'évaluation annuelle de la rectrice ou du recteur conformément à la politique <i>Évaluation annuelle de la rectrice ou du recteur</i> .	* Absolument pas d'accord *	* En désaccord *	* Peut-être ou pas certain *	D'accord	Entièrement d'accord	Ne s'applique pas
1. Selon moi, la division des pouvoirs et des responsabilités entre le Bureau des gouverneurs et la rectrice ou le recteur de l'Université est claire.						
2. Selon moi, le Bureau des gouverneurs fait régulièrement part de ses commentaires et entretient des relations respectueuses avec la rectrice ou le recteur de l'Université.						
3. Selon moi, il semble exister une bonne relation de travail entre la présidence du Bureau des gouverneurs et la rectrice ou le recteur de l'Université.						
4. Selon moi, il existe une communication bidirectionnelle effective entre le Bureau des gouverneurs et la rectrice ou le recteur de l'Université.						
5. Selon moi, le Bureau des gouverneurs fait confiance au jugement de la rectrice ou du recteur de l'Université.						
6. Selon moi, par le biais de ses rapports présentés à chaque réunion du Bureau des gouverneurs, la rectrice ou le recteur démontre l'avancement de la mise en œuvre du plan stratégique et la réalisation d'initiatives importantes et prioritaires de l'Université, le tout dans le respect des politiques.						
7. Selon moi, la rectrice ou le recteur présente les types d'information et le niveau de détail requis pour permettre au Bureau des gouverneurs de prendre des décisions éclairées dans le cadre de son mandat de gouvernance.						
8. Selon moi, la rectrice ou le recteur de l'Université est suffisamment sensible aux questions et sujets soulevés lors des réunions du Bureau des gouverneurs et fait les suivis demandés par le Bureau des gouverneurs promptement.						
9. Le Comité exécutif, avec l'appui du Bureau des gouverneurs, évalue formellement la rectrice ou le recteur de l'Université chaque année au mois de juin.						
* Commentaires requis :						
NOM du gouverneur : _____ <input type="checkbox"/> Je désire avoir une discussion confidentielle avec la présidence du Bureau des gouverneurs.						